# La lettre de votre députée

# Nathalie Colin-Oesterlé



Madame, Monsieur,

Depuis deux ans, je porte à l'Assemblée nationale une conviction simple : la politique doit d'abord protéger. Protéger nos enfants et les plus vulnérables, garantir l'accès aux soins, assurer la sécurité de nos concitoyens et faire respecter les règles qui fondent notre vie collective.

C'est avec cette même exigence de **responsabilité et d'efficacité** que j'agis à Paris comme en Moselle, au plus près des habitants et des élus de notre circonscription.

Depuis mon élection, je m'investis sans relâche pour la **protection des enfants**, qui constitue l'une des priorités de mon mandat. Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain : investir dans leur sécurité et leur bien-être, c'est investir dans notre avenir.

Dans la continuité de mon précédent mandat de députée européenne, je reste également pleinement mobilisée sur les enjeux de **santé publique et de souveraineté sanitaire**, avec un objectif : permettre à chaque patient, quel que soit son lieu de vie, d'accéder plus rapidement et plus justement aux soins.

Enfin, mon engagement se poursuit **auprès des maires et des communes de notre circonscription.** Je suis notamment mobilisée à leurs côtés face aux occupations illicites de terrains par les gens du voyage, qui confrontent chaque année de nombreuses communes de notre territoire à des difficultés concrètes.

Dans ce deuxième bulletin d'information, vous découvrirez les actions que je mène à **Paris comme en Moselle**, au service de notre circonscription et de ses habitants.

Vos avis, vos idées et vos préoccupations sont précieux : **n'hésitez pas à m'en faire part**.

Bonne lecture.

Nathalie Colin-Oesterlé

**Députée de la 3e circonscription de Moselle**
**Membre de la commission des affaires sociales Membre de la commission des affaires européennes**
**Co-rapporteure du projet de loi relatif à la protection des enfants** - Co-rapporteure de la mission d'information sur la santé mentale des mineurs - Membre de la commission d'enquête sur le traitement judiciaire de l'inceste - Membre de la commission d'enquête sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance - Membre de la commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs.



# MA PRIORITÉ : LA PROTECTION DES ENFANTS

Trop souvent, la République n'a pas su protéger ceux qui ne pouvaient pas se défendre. Il y a eu les affaires Le Scouarnec, Bétharram, le drame Lyhanna, les révélations de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) et les travaux de plusieurs commissions d'enquête… Nous ne pouvions plus attendre.

## LE PROJET DE LOI RELATIF À LA PROTECTION DES ENFANTS

*Adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 21 juillet dernier, ce projet de loi est examiné cet automne au Sénat.*

### › MIEUX LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

**Chaque année plus de 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, soit un enfant toutes les 3 minutes. Un enfant sur 10 est victime d'inceste, 8 agressions sur 10 sont commises par un proche.**

#### AVEC CE TEXTE, NOUS RENFORÇONS TOUTE LA CHAÎNE DE PROTECTION :

- **PRÉVENIR LES VIOLENCES :** renforcer et généraliser les contrôles d'honorabilité dans tous les secteurs accueillant des mineurs.
- **PROTÉGER IMMÉDIATEMENT L'ENFANT :** création de l'ordonnance de sûreté permettant l'éloignement immédiat du parent mis en cause pour violences intrafamiliales ou incestueuses et immunité pénale du parent protecteur durant l'instruction.
- **MIEUX ENQUÊTER :** encadrement des classements sans suite et des délais pour auditionner la victime, la personne mise en cause et pour réaliser les actes d'investigation essentiels.
- **SANCTIONNER PLUS SÉVÈREMENT LES AUTEURS DE CES CRIMES :** inscription dans la loi de l'imprescriptibilité des crimes les plus graves commis sur les mineurs et la réclusion criminelle à perpétuité pour les auteurs de viols sériels sur mineurs.







### › SÉCURISER LE PARCOURS DES ENFANTS PLACÉS

**Près de 390 000 enfants et jeunes majeurs relèvent aujourd'hui de l'Aide Sociale à l'Enfance, dont 225 000 bénéficient d'une mesure d'accueil hors domicile familial.**

Un chiffre en constante augmentation, alors que le secteur traverse une crise sans précédent : difficultés budgétaires des départements qui en ont la responsabilité, pénurie de personnels, saturation des lieux d'accueil.



#### FACE À CE CONSTAT, CE PROJET DE LOI APPORTE PLUSIEURS AMÉLIORATIONS :

- **Stabiliser les placements,** notamment en privilégiant l'accueil chez un tiers digne de confiance ou un membre de la famille.
- **Renforcer le contrôle des accueillants :** le contrôle de l'honorabilité est étendu à toute personne à qui un enfant est confié ainsi qu'à toute personne majeure vivant à leur domicile au moment du placement et à intervalles réguliers.
- Permettre une **meilleure reconnaissance des contraintes du métier d'assistant familial.**

*"En tant que co-rapporteure de ce projet de loi, j'ai tenu à placer l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de toutes nos propositions. Ils ne sont pas seulement les citoyens de demain, mais des enfants qui ont besoin, aujourd'hui, d'être entendus et protégés."*



# UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

## COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DE L'INCESTE

**Aujourd'hui en France, un enfant sur dix est victime d'inceste** (source : CIIVISE). La commission a auditionné associations, victimes, parents protecteurs, magistrats, forces de l'ordre et professionnels de l'enfance, pour comprendre les difficultés rencontrées par les victimes d'inceste à chaque étape de leur parcours judiciaire.

**Nos recommandations principales :**

- Améliorer **le recueil de la parole de l'enfant** et développer des lieux adaptés pour les accueillir (salles Mélanie, UAPED...).
- Renforcer la protection des enfants victimes et des **parents protecteurs** qui se retrouvent parfois poursuivis pour non-représentation de l'enfant.
- **Repérer les signaux faibles** : enseignants, professionnels de santé, travailleurs sociaux doivent être formés pour reconnaître les signaux d'alerte, souvent discrets, qui précèdent ou accompagnent ces violences.



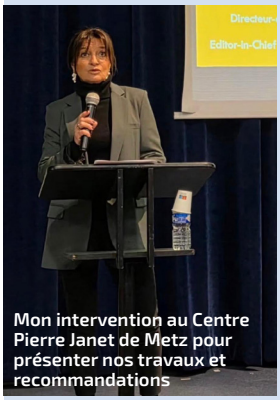
## LES PRESTATIONS FAMILIALES DOIVENT TOUJOURS ÊTRE VERSÉES DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

Lorsqu'un enfant est placé, les prestations familiales qui lui sont destinées ne sont pas toujours versées à ceux qui en assument la charge au quotidien.

Dans deux tiers des cas, elles continuent aujourd'hui d'être versées aux parents, alors même que l'enfant ne vit plus avec eux. Je propose que ces prestations bénéficient à ceux qui prennent réellement en charge l'enfant, afin qu'elles répondent à ses besoins. C'est le sens de la proposition de loi que j'ai défendue en séance publique.

## RAPPORT SUR LA SANTÉ MENTALE DES MINEURS

Pendant six mois, nous avons auditionné les principaux acteurs de la santé mentale des mineurs (professionnels de santé, parents, enfants, représentants de l'Éducation nationale, associations...). **Un rapport contenant 53 recommandations a été publié, il vise notamment à :**



Mon intervention au Centre Pierre Janet de Metz pour présenter nos travaux et recommandations

- **Assurer une meilleure offre de soins.**
- **Renforcer la prévention et la formation des professionnels de santé.**
- **Renforcer l'attractivité des professions dans le domaine de la pédopsychiatrie, du social et du médico-social.**
- **Mieux coordonner les secteurs sanitaire, social et éducatif.**

**› Ma recommandation n°32 visant à mettre en place le tiers payant pour Mon soutien Psy a été mise en œuvre en 2026.**

## SOUTIEN AUX DISPOSITIFS INNOVANTS EN MOSELLE

Mon travail de députée se fait en lien constant avec les acteurs de terrain qui œuvrent au quotidien pour la protection des enfants (Dispositif Mousqueton, Tempo-Ados, Maison éducative et thérapeutique du DASA).






Protéger les mineurs des réseaux sociaux (CMP)

## RÉGULER L'USAGE DES RÉSEAUX SOCIAUX POUR PROTÉGER NOS ENFANTS

### Interdiction des réseaux sociaux pour les mineurs de moins de 15 ans

Nous avons recommandé de renforcer la responsabilité des plateformes et de restreindre l'accès aux réseaux sociaux aux mineurs de moins de 15 ans, une mesure adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Il nous faut désormais tenir compte des réserves du Conseil constitutionnel pour mettre en œuvre cette interdiction. L'interdiction des téléphones portables au collège et au lycée dès la rentrée 2026 s'inscrit, elle aussi, dans la continuité de nos recommandations.

### Commission d'enquête sur tiktok

Après 83 heures d'auditions, les travaux de la commission d'enquête sur TikTok ont mis en lumière la dangerosité de l'algorithme de cette application, notamment pour les mineurs.

**› La recommandation n°50 de mon rapport sur la santé mentale des mineurs visant à rendre effective la majorité numérique a été reprise.**

**› Ma recommandation n°52 visant à généraliser la pause numérique et la rendre effective dans les écoles, collèges et lycées a été mise en œuvre.**

# GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS



## LUTTER CONTRE LA PÉNURIE DE DERMATOLOGUES : MA QUESTION AU GOUVERNEMENT

La France ne compte que 3000 spécialistes pour 68 millions d'habitants. Ces professionnels ont aujourd'hui 60 ans en moyenne. Les délais de consultation s'allongent, les inégalités territoriales se creusent et beaucoup renoncent à se soigner.

Pourtant, un diagnostic précoce, notamment pour les cancers cutanés, conditionne le pronostic.

› **Des solutions existent : former davantage de praticiens, encourager leur installation dans les territoires sous-dotés en faisant de l'aménagement du territoire un enjeu majeur, améliorer l'articulation entre médecine de ville et hôpital, et développer les équipes de soins spécialisées en dermatologie avec un recours pertinent à la télémédecine.**

## PERMETTRE L'ACCÈS AUX TRAITEMENTS CONTRE LA MIGRAINE

Cette maladie neurologique touche environ **12 % des adultes** et reste la première cause d'invalidité chez les femmes de moins de 50 ans, avec **un délai moyen de diagnostic de plus de sept ans**.

Si des traitements innovants, tels que les anticorps anti-CGRP, existent, leur coût reste en France largement à la charge des patients, contrairement à nos voisins européens.

Mobilisée depuis mon mandat de députée européenne sur ce sujet, j'ai interpellé la ministre de la Santé pour un meilleur accès à ces traitements sur notre territoire.

## RENFORCER NOTRE SOUVERAINETÉ SANITAIRE

Une de mes propositions a été retenue dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026.

Elle vise à ce que la taxation des laboratoires pharmaceutiques tienne compte du lieu de fabrication des médicaments, pour **alléger la contribution des entreprises produisant en Europe afin de les inciter à rester sur notre territoire**.

Il s'agit d'un signal fort après la crise sanitaire, qui a révélé notre dépendance en matière d'approvisionnement, et un pas de plus vers **un accès sûr et durable aux traitements pour les patients français**.

## AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES SOINS ET DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES AU TRAITEMENT DU CANCER DU SEIN

La proposition de loi améliorant la prise en charge des soins liés au cancer du sein a été adoptée par l'Assemblée nationale en janvier 2025. Chaque année, **près de 60 000 femmes sont concernées**. Cette loi est une avancée majeure.

Il est désormais impératif que l'intégralité des décrets d'application soit publiée par le Gouvernement pour une mise en œuvre effective de cette loi.





*Intervention en commission des affaires sociales à propos de la **proposition de loi visant à interdire les sucres ajoutés dans les aliments destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge**, adoptée par l'Assemblée nationale en décembre dernier.*



*Visite de l'unité de soins non programmés de l'hôpital Robert Schuman à Metz, qui permet de **répondre rapidement aux besoins des patients** tout en contribuant à **désengorger les services d'urgence.***



*Inauguration du centre Ariane à l'hôpital Femmes-Mères-Enfants du CHR de Metz-Thionville, dédié à la **prise en charge complète de l'endométriose** en proposant un parcours de soins adapté à chaque patiente.*

# ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS CONCITOYENS

## Adoption de la loi RIPOST

Adoptée au mois de juillet 2026, cette loi vise à offrir des **réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public et la sécurité de nos concitoyens.**

Elle renforce la prévention et la répression de plusieurs infractions, comme l'usage détourné de protoxyde d'azote, des feux de mortier, les rave-parties illégales, et les rodéos urbains. Elle augmente également les moyens des forces de sécurité.

## Loi sur la justice criminelle et le respect des victimes

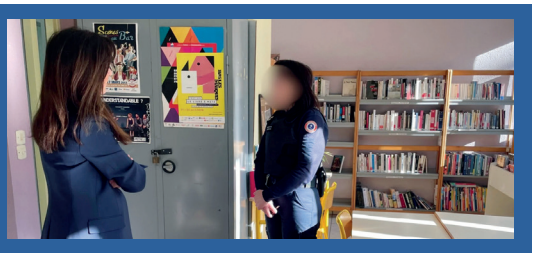
**Mieux accompagner, mieux enquêter, mieux juger :** c'est l'objectif de cette loi votée en juillet dernier, qui vise à rendre la justice criminelle plus rapide et plus efficace, qui donne de nouveaux moyens pour élucider les crimes, et améliore sensiblement l'accompagnement des victimes dès le dépôt de plainte pour remettre les victimes au cœur de la justice.

## Mission d'information sur la sécurité intérieure de l'Union européenne

Membre de la commission des affaires européennes, j'ai été nommée co-rapporteure d'une mission sur la sécurité intérieure de l'Union européenne. Face à la montée de la criminalité organisée, du narcotrafic et des cybermenaces, cette mission est essentielle pour renforcer la coopération au sein de l'Union européenne et ainsi mieux protéger nos concitoyens.

## VISITE DU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE METZ QUEULEU





# FAIRE RESPECTER LES RÈGLES QUI FONDENT NOTRE VIE COLLECTIVE




## LUTTER CONTRE LA FRAUDE SOCIALE ET FISCALE

Préserver notre modèle social suppose de lutter résolument contre la fraude sociale et fiscale.

La fraude sociale est aujourd'hui estimée à 14 milliards d'euros par an. En tant que responsable pour mon groupe parlementaire du volet social de ce texte, j'ai soutenu le durcissement des sanctions en cas de fraude aux prestations sociales.

J'ai également fait adopter une mesure encadrant plus strictement le renouvellement des arrêts de travail prescrits par télémédecine. Un seul renouvellement de trois jours sera désormais possible en téléconsultation.

## LUTTER CONTRE LES INSTALLATIONS ILLICITES DES GENS DU VOYAGE

Face aux difficultés rencontrées par nos collectivités pour concilier accueil des gens du voyage et lutte contre les installations illégales, un groupe de travail, dont j'ai été membre, a été mis en place en 2025 par le ministre de l'Intérieur.

Nos recommandations ont donné naissance à deux propositions de loi : l'une à l'Assemblée nationale, que j'ai cosignée, l'autre au Sénat, déjà adoptée en première lecture. Trois de ces recommandations ont d'ores et déjà été intégrées à la loi RIPOST :

- Les branchements sauvages aux réseaux d'eau et d'électricité sont désormais qualifiés d'atteinte à la sécurité et à la salubrité publique.
- La procédure de mise en demeure de quitter les lieux est simplifiée et accélérée.
- Les sanctions financières en cas d'installation illégale sont renforcées.

C'est un premier pas, mais il appartient désormais au gouvernement d'inscrire nos autres recommandations à l'ordre du jour.

# AUPRÈS DE VOUS EN CIRCONSCRIPTION

## HONORER NOTRE MÉMOIRE COMMUNE

Dans un contexte où les divisions et les tensions semblent parfois prendre le pas sur le dialogue, transmettre notre mémoire collective aux jeunes générations est une responsabilité essentielle. Se souvenir et honorer celles et ceux qui se sont battus pour nos valeurs et notre liberté, c'est nous donner les moyens de ne pas répéter les erreurs du passé, mais aussi de renforcer notre unité nationale.



### › Tragny

**Pose de quatre Stolpersteine à Tragny,** des pavés en laiton mémoriels posés devant les anciens domiciles de victimes du nazisme.



### › Metz

**Cérémonie militaire du 14 Juillet** à Metz, aux côtés de nos forces armées, de nos gendarmes, sapeurs-pompiers et forces de sécurité. Un moment républicain fort pour saluer leur engagement au service de la France.



### › Metz

Hommage aux héros de la gendarmerie en mémoire de ceux qui ont payé de leur vie l'accomplissement de leur mission et en célébrant l'engagement exemplaire de celles et ceux qui la servent aujourd'hui.



### › Courcelles-Chaussy

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 en mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour libérer la France.

## À VOTRE RENCONTRE



*Messine 2026 : tous ensemble pour lever des fonds afin de lutter contre le cancer du sein.*



*Participation à la Collecte de fonds « Une rose, un espoir » de Courcelles-Chaussy édition 2026 au profit de la lutte contre le cancer.*



*Auprès des agriculteurs de la circonscription.*



*Rassemblement Victor Jenson au club de football FC Devant-les-Ponts.*



*Éco-festival « Sur la remorque du Pat' » de Maizeroy.*



*80e anniversaire du club de football RS Magny.*



*Fête du jambon de Bazoncourt.*



*Brocante de Metz Outre-Seille.*




*Visite de l'usine Stellantis à Trémery.*

# AUPRÈS DE VOUS DANS NOS COMMUNES

## ÉCHANGES AVEC LES 17 NOUVEAUX MAIRES

Être députée, ce n'est pas seulement siéger à l'Assemblée nationale : c'est aussi être présente sur le terrain. C'est pourquoi je poursuis, tout au long de l'année, mes déplacements dans les communes de notre circonscription afin de venir à votre rencontre. Après les élections municipales de mars 2026, j'ai eu l'occasion d'échanger avec l'ensemble des maires nouvellement élus dans notre circonscription.



**CATHERINE CAHU**
MAIRE DE TRÉMERY



**GREGORY KEFF**
MAIRE DE NOUILLY



**MAXIME KELPIN**
MAIRE DE BEUX



**PASCAL ETIENNE**
MAIRE D'ARGANCY



**GREGORY BERTRAND**
MAIRE D'AY-SUR-MOSELLE



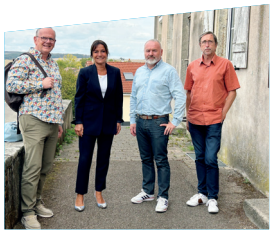
**YVES ZERGER**
MAIRE DE RÉMILLY




**CHADI EL NAR**
MAIRE DE LAQUENEXY



**OLIVIER ARTUR**
MAIRE DE BAZONCOURT



**CYRILLE BECKER**
MAIRE DE RAVILLE



**NATHALIE D'ACUNTO**
MAIRE DE SAINTE-BARBE



**AMINATA ZIMMER**
MAIRE DE MARSILLY



**OLIVIER DELHOMME**
MAIRE DE COINCY



**CHRISTIAN HOUZELLE**
MAIRE DE THIMONVILLE



**PASCAL LUCCHINI**
MAIRE DE SANRY-SUR-NIED



**PATRICK BICARD**
MAIRE DE CHARLY-ORADOUR



**ANGELIQUE MILLAN**
MAIRE DE GLATIGNY



**EDDY CERISEY**
MAIRE DE VILLERS-STONCOURT

# LE MOT DE MON SUPPLÉANT

## Serge WOLLJUNG

*Maire de Silly-sur-Nied et Vice-président de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange*



*Engagé aux côtés de Nathalie Colin-Oesterlé, je partage sa volonté de partir des réalités du terrain pour agir utilement. Nos échanges permettent de faire remonter les préoccupations de notre territoire rurbain pour que les décisions nationales prennent mieux en compte les situations vécues au quotidien. Habitants, élus, associations, agriculteurs et autres acteurs économiques peuvent parfois se trouver démunis face à des difficultés qui les dépassent. Notre députée peut alors relayer leurs préoccupations, porter leurs dossiers et contribuer à débloquer des situations. Présents et à l'écoute de ceux qui vivent, travaillent, entreprennent et s'engagent, nous encourageons et soutenons aussi les initiatives locales. C'est cette volonté commune d'agir concrètement, de chercher des solutions et de faire bouger les lignes qui nous conduit à conjuguer nos énergies au service du plus grand nombre.*

### › POUR SUIVRE MON ACTUALITÉ :

Nathalie Colin-Oesterlé

Nathalie Colin-Oesterlé

@nco.metz

@ncolin_oesterle

### › POUR ME CONTACTER :

nathalie.colin-oesterle@assemblee-nationale.fr

03 87 22 78 38

